



# MARS

Message d'Alerte Rapide Sanitaire

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ  
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOIN  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHESION SOCIALE**

DATE : 11/08/2021

REFERENCE : MARS N°2021-40

**OBJET : CONSIGNES RELATIVES A LA MISE EN ŒUVRE DE L'OBLIGATION VACCINALE ET DU PASSE SANITAIRE DANS LES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX**

**Pour action**

Établissements médico-sociaux

Établissements hospitaliers

**Pour information**

DGOS

ARS

SpF

DGCS

ARS de Zone

ANSM

Autre :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver en annexe du présent message une fiche présentant les principales consignes relatives à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale et du passe sanitaire dans les services et établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. Ces éléments seront complétés dans les prochains jours par d'autres supports d'accompagnement : instruction ministérielle et FAQ notamment. Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner en cas de difficultés dans l'application de ces consignes.

Nous vous remercions pour votre engagement constant et déterminant.

**Katia JULIENNE**

Directrice générale de l'offre de soins

**Pr. Jérôme SALOMON**

Directeur Général de la Santé

**Jérôme JUMEL**

Chef de service et adjoint à la  
Directrice générale de la cohésion  
sociale

Signé

Signé

Signé